Image not found or type unknown

trimestres enfants divisés par 2 pendant ma disponibilité de droit

Par **marie108**, le **01/10/2019** à **14:41**

J'ai 65 ans, femme, j'ai travaillé 26 ans dans le privé
période pendant laquelle j'ai eu 4 enfants dont un handicapé.
Puis travail dans une mairie pendant 3 ans, en disponibilité depuis
2003 pour aider mon enfant handicapé. A
mon départ en disponibilité, je savais que je dépendrai au moment
de ma retraite, du régime général (+ Ircantec) pour ces 3 ans dans la
fonction publique territoriale
J'ai exercé toutes ces années une veille de mes droits dans le
régime général dont je dépendais…… notamment maintenant en
tant qu'aidant familial...

Au moment de demander ma retraite, la CARSAT m'apprend que la
loi a changé en 2010, que 2 ans dans la FPT suffisent pour avoir une
retraite CNRACL, caisse qui devient prioritaire pour l'attribution
des trimestres enfants : mes 40 trimestres « enfants » :
8 trimestres x 5 (5 car mon enfant handicapé me donne droit à 8
trimestres supplémentaires) vont être transformés en 20 trimestres
(4 trimestres x 5). Dans ma carrière incomplète, la perte est
conséquente, de l'ordre de 140€ par mois

Je vais essayer d'obtenir une radiation des cadres avant 2011.

Si je n'obtiens pas ma radiation des cadres en 2010, j'ai l'intention de formuler un recours sur le fait de n'avoir jamais eu d'information de quiconque pendant ma disponibilité de ce basculement de régime car
j'aurais alors démissionné en 2010 ; et si j'avais été en activité, j'aurais eu l'information.

Ensuite faire un recours auprès de qui ? de la petite mairie où j'avais travaillé 3 ans (mais qui ne me paraissait pas gérer les dossiers retraite), auprès du Centre de Gestion Départemental ?

Je pense aussi faire appel au Défenseur des Droits à une époque où on commence à prendre

en considération le rôle d’aidant (ici auprès de mon enfant handicapé) ; quand le faire ?

Pensez-vous que je puisse récupérer ces 20 trimestres perdus ?

Avec mes remerciements pour votre aide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés